Image not found or type unknown

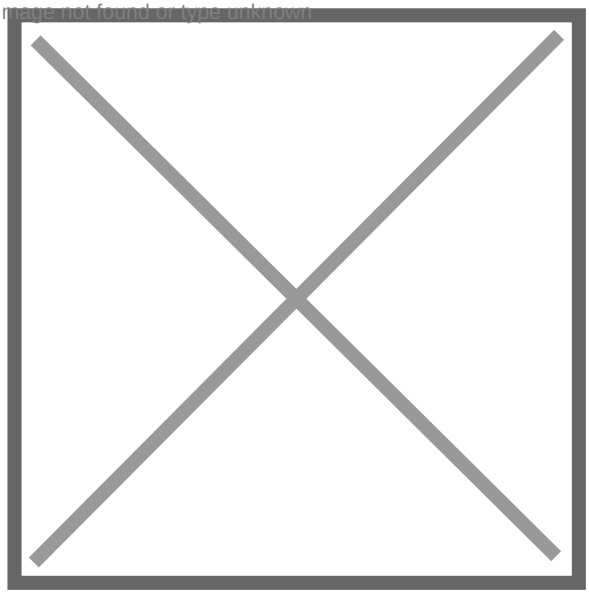

Non transparence consommations téléphoniques

Par **sonakat**, le **12/05/2008** à **14:30**

Bonjour,

Depuis quelques mois, je suis en litige avec mon opérateur téléphonique, SFR.
En effet, suite à ma période de RMI, j'ai dû changer de forfait. Passant d'un forfait à 45€ le mois pour un autre à 7€, le forfait ACCES.

Afin de percevoir mes appels sur un seul portable, j'ai donc fait un renvoi d'appels sur un autre portable dont l'opérateur est Orange.

Or, à ce jour, mes renvois d'appels ont été facturés pour un coût total d'environ 400€. Aucune information ne m'a été transmise au sujet de ce renvoi d'appel payant. Le seul document envoyé m'informait sur le fait qu'au delà de 10 minutes d'appels, je payerai la consommation ainsi que les textos et autres options (l'utilisation d'internet).

J'ai, par conséquent, cherché à comprendre en quoi un renvoi d'appel pouvait être facturé puisque je n'appelais aucune personne. Même l'opératrice au téléphone n'était pas au courant du système payant (renvoi d'appels).

J'ai donc fait opposition sur mon compte car aucune solution ne m'a été proposée de leur part suite à l'envoi de mon courrier. Seules des lettres de rappel pour défaut de paiement me sont envoyées. Ma ligne est désormais interrompue.

En somme, ma question porte sur le fait qu'aucune information n'ait été mentionnée, sur le courrier confirmant mon changement de forfait, que le renvoi d'appel était payant. En sachant

cela, je n'aurai jamais utilisé ce système.

Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés